

► **Commission Locale d'Information du
site de Creys-Malville**

Réunion de la CLI du 23/06/2017

► Note de Synthèse



Site de Creys-Malville - Superphénix

La commission locale du site de Creys-Malville s'est réunie en date du 23 juin 2017. Cette CLI dont l'assemblée est peu nombreuse va aborder les thèmes suivants :

- La présentation de l'activité du site et ses chantiers de 2016,
- La présentation de l'inspection de l'ASN,
- La rencontre des chargés de missions CLI du 30 mars 2017,
- La rencontre des CLI du sud-est des 18 et 19 mai 2017.

La précédente CLI avait eu lieu le 18 décembre 2015. Son compte rendu a été approuvé.

Présentation de l'activité du site de Creys-Malville et des chantiers de 2016

Exploitation du site : 349 personnes (79 agents EDF / 270 prestataires) travaillent sur le site de Creys-Malville. En 2016, 2619 régimes, accords pour la réalisation d'une activité, ont été délivrés.

Le budget de fonctionnement et de maintenance du site s'élève à 18 M€.

Rigueur d'exploitation : Un programme de rigueur d'exploitation a été lancé sur plusieurs chantiers. Cela vise à renforcer les bonnes pratiques en multipliant les interactions entre le comité de direction, les responsables

d'équipes et les exécutants et en mettant en place des notes d'organisation, une sensibilisation renforcée notamment auprès des jeunes embauchés.

Sûreté : Des accidents sur le site, dont une personne brûlée à l'acide au visage et une personne électrisée avec une torche à plasma, ont amené à réfléchir et à s'interroger sur certaines des pratiques du site. Un fort enjeu de la sûreté est la présence terrain qui a un impact important notamment sur la sécurité des travailleurs.

Le site continue de travailler en très bonne collaboration avec les pompiers locaux sur le domaine de l'incendie parce qu'il est fait beaucoup de coupes au niveau des chantiers pour la déconstruction avec des moyens thermiques et donc le risque incendie est très important sur le site.

L'impact environnemental est aussi un enjeu clé et la déconstruction doit se faire aussi en réduisant au maximum l'impact environnemental.

L'activité de déconstruction : L'activité majeure actuellement en cours à Superphénix est le travail de déconstruction du bâtiment réacteur. Les opérations préalables à la carbonatation de la cuve, à savoir le retrait de certains éléments comme des gros réservoirs en inox vides, les systèmes de réfrigération, ont été réalisés sur les 3 derniers mois de l'année 2016. Ensuite ont eu lieu pendant 3 mois les opérations de carbonatation, opération chimique d'injection de dioxyde de carbone gazeux visant à transformer de manière lente et contrôlée le sodium (présence de sodium dans le réacteur) en carbonate de sodium qui est quasiment inoffensif. Un peu moins de 1400 kg de sodium ont été détruits et

transformés en carbonate de sodium pendant ces opérations successives. Et depuis le 1er juin 2017, une étape clé du démantèlement de Superphénix a démarré : il s'agit d'injection d'eau dans la cuve du réacteur. Les 300 kg de sodium restant à traiter sont suffisamment faibles pour que la tenue de la structure du réacteur permette de finir le rinçage à l'eau. Ce chantier est extrêmement surveillé pour vérifier que ces opérations se passent bien. Au cours de l'année, 2300 m³ d'eau serviront notamment de protection biologique pour les travailleurs quand, en 2018, une certaine partie du réacteur sera enlevée et pour protéger une autre partie du réacteur.

Concernant les travaux de déconstruction de la station de pompage, ils ont débuté au printemps dernier et se sont terminés le 22 juin 2017. Les opérations préalables présentées lors de la dernière CLI ont permis de mettre hors eau l'installation afin de permettre son démantèlement complet.

Les travaux de déconstruction du BAN sud, bâtiment accolé au bâtiment réacteur, s'est bien déroulé : un seul accident est survenu, à savoir une glissade sur une fuite d'huile entraînant un auriculaire cassé d'un intervenant. La découpe des tuyauteries amiantées s'est faite avec un engin télécommandé, ne pouvant malheureusement pas être utilisé sur tous les chantiers du fait de son volume important, qui permet d'éviter l'exposition des travailleurs à l'amiante.

Le détartrage entier de tous les systèmes de refroidissement a également été effectué à cause de l'eau très calcaire de la région. Il s'agit d'une activité de maintenance.

Les déchets : En 2016, plus de 277 tonnes de déchets nucléaires ont été produits et 403 colis ont été évacués par le site. 80% des déchets

conventionnels, soit 1 200 tonnes, sont recyclés ou valorisés.

Le suivi environnemental : 8750 mesures, prélèvements dans l'eau, l'air ou sur différents supports biologiques, ont été réalisés en 2016 dans l'environnement local. Ces mesures sont publiées chaque mois sur le site internet de la centrale. Le 1^{er} juin, un haut fonctionnaire à la défense du cabinet du ministre de l'environnement est venu voir l'avancement des travaux et a été très satisfait.

Creys-Malville est le site pilote pour l'ensemble du parc nucléaire français.

Le renforcement de la protection du site : 6 M€ d'investissement pour la protection du site ont été réalisés, par exemple, le renforcement des équipes de gardiennage et la mise en place de nouveaux moyens de protection.

L'accueil du public : 1370 visites en 2016 avec notamment des visites ayant lieu dans le bâtiment réacteur, en fonction des périodes.

Nouveauté 2016 : Création d'animations ludiques autour du monde de l'énergie et sous différents supports pour les enfants.

Présentation des inspections de l'ASN du site de Creys-Malville, pour les années 2016/2017

L'inspecteur de l'ASN a présenté à la Commission locale d'Information un bilan des actions de contrôle de l'ASN pour l'année 2016 et les 6 premiers mois de 2017. En 2016, l'ASN a mené 6 inspections et 5 inspections pour les 6 premiers mois de 2017.

Ces inspections portaient sur les thèmes suivants :

- le 27 janvier 2016 : la gestion des rétentions,

- le 10 février 2016 : le respect des engagements,
- le 10 mars 2016 : la prévention des pollutions,
- le 20 mai 2016 : CEP – Maintenance - Consignation,
- le 6 juillet 2016 : les travaux,
- le 20 décembre 2016 : la prévention des pollutions,
- le 16 janvier 2017 : les respects des engagements,
- le 22 mars 2017 : la gestion des écarts,
- le 4 avril 2017 : la gestion des rétentions,
- le 19 avril 2017 : les prélèvements de rejets,
- le 18 mai 2017 : les travaux.

Chaque inspection de l'ASN donne lieu des demandes d'actions correctives ou de compléments publiés et consultables sur le site internet de l'ASN.

Les principales conclusions de l'ASN sont que le nombre de demandes par inspection est en nette augmentation et que 50% de ces demandes font l'objet d'une relance ou de demandes de compléments. L'ASN souligne que la préparation et le déroulement des inspections sont satisfaisants et que plusieurs constats relevés en inspection concernent des écarts déjà relevés par l'exploitant mais qui n'avaient pas fait l'objet d'une analyse satisfaisante pour l'ASN.

L'ASN fait ensuite un bilan sur les écarts et événements significatifs : 11 événements déclarés en 2016 contre 2 en 2015 et 6 en 2014. Il est à noter qu'il n'y a pas eu d'événement intéressant relatif à la radioprotection. Ces événements sont relatifs à l'environnement ou à un manque de rigueur lié à l'exploitation. Toutefois, l'ASN souligne que

le nombre d'événements significatifs est en augmentation.

L'ASN mentionne qu'actuellement elle est en cours d'instruction des dossiers des réexamens de sûreté des 2 INB (Superphénix et APEC) et qu'elle prescrira à la fin de cette instruction des demandes de remises à niveau à réaliser sur ces installations.

Pour conclure sur le bilan de cette année et demie, l'ASN fait ressortir les points suivants :

- La sûreté des opérations de démantèlement du réacteur Superphénix et d'exploitation de l'atelier pour l'entreposage des combustibles (APEC) est assurée de manière satisfaisante,
- Les relations avec le site sont efficaces et constructives avec notamment des échanges d'informations fluides et rapides, un bilan trimestriel des écarts, un bilan annuel avec une analyse sûreté de qualité et la transparence des interlocuteurs du site,
- La préparation et le suivi des opérations de traitement des cartouches purificatrices du sodium et des opérations de découpe des godets des traversées de la cuve par le robot ELOISE sont satisfaisants.

Par contre, l'ASN a des attentes particulières pour 2017 qui reflètent les points faibles de 2016, à savoir :

- L'amélioration de la rigueur d'exploitation et de la culture sûreté,
- L'amélioration significative du niveau de sécurité du travail,
- Le respect strict des règles de gestion des déchets nucléaires.

L'ASN demande également au site :

- D'améliorer le suivi et le respect des engagements pris dans le cadre des inspections de l'ASN et des suites d'événements déclarés à l'ASN,
- D'être vigilant sur leurs argumentaires apportés dans les réponses aux lettres de suite, notamment sur l'adéquation de la réponse à la demande et remise en conformité,
- D'améliorer les délais et la qualité des déclarations des événements significatifs, ainsi que de la qualité des comptes-rendus des éléments significatifs.

Présentation de la rencontre des chargés de missions CLI - Paris le 30 mars 2017

Le chargé d'accompagnement au pilotage des risques et des CLI présente l'ANCCLI qui est une fédération Nationale des Commissions Locales d'Information qui regroupe la quasi-totalité des CLI de France et qui organise régulièrement des rencontres pour échanger sur les bonnes pratiques, les informations.

Lors de sa dernière réunion, le 30 mars dernier, il est apparu que le comité scientifique intervient très souvent auprès des CLI mais jamais en Isère. C'est donc peut-être un potentiel qui pourrait être utilisé pour une prochaine fois.

De plus, un certain nombre de réflexions, d'informations, d'échanges très intéressants ont eu lieu, notamment sur la problématique à venir sur l'extension des périmètres du Plan de Prévention Interne (PPI) qui est annoncée et dont les modalités ne sont pas encore bien définies mais qui un jour peuvent aussi toucher les CLI de l'Isère.

En 2017, l'ANCCLI doit renouveler son conseil d'administration. Chaque CLI est représentée par 4 membres, un par collège. Actuellement,

deux personnes se sont portées candidates et sont élues : l'une représentant le collège des personnalités qualifiées et l'autre une association environnementale. Les postes pour les deux autres restent ouverts.

Présentation de la rencontre des CLI du Sud-Est – Marseille, les 18 et 19 mai 2017

La cheffe du service « accompagnement au pilotage des objectifs et des risques » du Département présente les deux journées de rencontre entre les 10 CLI de la vallée du Rhône. Une délégation iséroise y participait. Après une présentation de chacune des CLI, des groupes de travail autour de 3 ateliers ont été établis afin d'esquisser un projet commun sur des thèmes précis. Les thématiques de ces 3 ateliers étaient les suivantes :

- Atelier 1 : information du public et relations avec les exploitants et l'ASN,
- Atelier 2 : études et expertises indépendantes,
- Atelier 3 : les déchets radioactifs : production, entreposage et transport.

Une visite du chantier ITER était également organisée.

En conclusion, il est ressorti des perspectives de structuration en réseaux, au vu des problématiques communes qui étaient très importantes et donc une volonté de poursuivre ces réunions inter-CLI de façon régulière et des perspectives de travail avec des ateliers de travail sur les 3 thématiques précédemment citées, avec un appel lancé pour d'éventuels contributeurs.

Fin de la séance

Le budget prévisionnel pour 2017 est présenté. Enfin il est convenu que la prochaine réunion sera ouverte au public.

Signé : Gérard Dezempte